

AIDES AUX TRAVAUX DE RENOVATION

La formation permet de maîtriser les nouvelles conditions d'éligibilité et la liste des travaux pour le CITE, la prime rénovation énergétique, l'éco-prêt à taux zéro, les primes énergies : certificats d'économies d'énergie (CEE), la prime « coup de pouce chauffage », la prime « coup de pouce isolation, la TVA réduite

...

Objectifs

Maîtriser les dispositifs d'aides fiscales et financières 2021 dont peut bénéficier un particulier pour ces travaux de rénovation énergétique : chauffage au bois, pompes à chaleur PAC, isolation, menuiseries...

Connaître les démarches administratives permettant de bénéficier de ces aides et les organismes publics qui accompagnent le client final. Rédiger correctement ses devis et des factures pour faire obtenir ces aides.

Public Visé

Artisans, Collaborateurs et salariés d'entreprise du bâtiment ayant à rédiger un devis ou à conseiller des travaux de rénovation énergétique.

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.
comprendre et lire le français

Parcours pédagogique

Le contexte règlementaire de la rénovation énergétique des bâtiments existants :

- Le marché de la rénovation énergétique.
- La réglementation thermique en vigueur dans l'existant.
- Le cas de l'obligation de travaux d'isolation thermique.

Le rappel des principales grandeurs de performance énergétique :

- Pour chaque catégorie de travaux éligibles.

Le détail des aides financières, avec critères d'éligibilité :

- L'éco-conditionnalité des aides et le label RGE.
- MaPrimeRénov' (fusion du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) et les aides du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH).
- L'Eco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ).
- La TVA à 5,5%.
- Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).
- La prime « Coup de pouce économies d'énergie ».
- Le chèque énergie.
- Les aides de certaines collectivités locales.
- L'exonération de la taxe foncière.
- Le cumul des différentes aides.

Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides :

- Pour chaque catégorie de travaux éligibles.

Les services publics relais

- FAIRE.
- L'ANAH.
- L'ANIL.
- L'ADEME.

Les + métier

Maîtriser les dispositifs des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique.

Objectifs pédagogiques

Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants conformes réglementairement et faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés à l'aide de documents PowerPoint en salle, apports théoriques, exemples d'applications, études de cas, guides ADEME, ...

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé

Méthodes et modalités d'évaluation

Fiches d'évaluation

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en évaluer l'accessibilité

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 238.00 €
Intra (Par Jour) : Nous consulter

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31